



# Chiffres & statistiques

Juillet 2020

**TRANSPORT**



## Immatriculations de véhicules neufs à La Réunion en 2018 et 2019

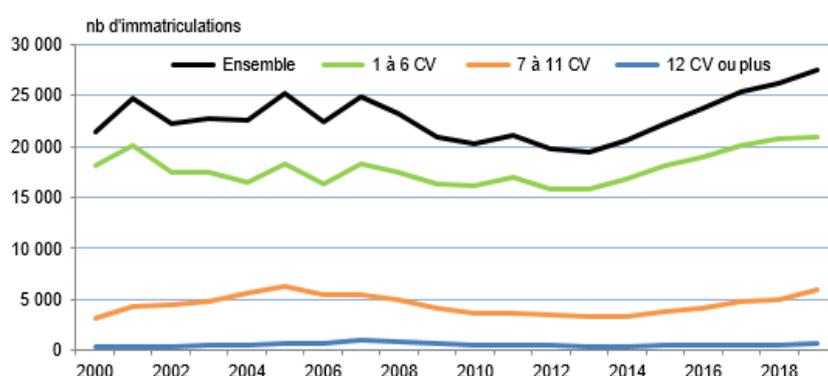
**Un marché dynamique et maintenant dominé par l'essence**

En 2019, les immatriculations de voitures particulières neuves progressent de 5,2 % à La Réunion après une augmentation de 3,3 % en 2018, et atteignent leur plus haut niveau depuis 20 ans (27 500). Cette hausse profite principalement aux voitures à essence. Les véhicules diesel sont en perte de vitesse. Ils ne représentent désormais qu'un tiers des immatriculations neuves (36,5 %, pour 64 % il y a 4 ans). Le nombre de voitures hybrides et électriques connaît sa plus forte augmentation, et leur part dans les nouvelles immatriculations passe à 7,6 %. Le marché des autres catégories de véhicules est également en hausse en 2019 (+ 9 %) après un léger recul en 2018 (- 2,6 %). Les émissions moyennes de CO<sub>2</sub> des véhicules neufs sont en hausse en 2018 et 2019, les véhicules de moyennes et grosses cylindrées étant davantage achetés, et se rapprochent de celles des véhicules neufs immatriculés en métropole. En 2019, le parc de voitures particulières de moins de seize ans à La Réunion est estimé à 360 000 véhicules en circulation.

### Les immatriculations de voitures particulières neuves ont atteint un niveau historique

En 2019, 27 500 véhicules particuliers neufs ont été immatriculés à La Réunion, soit une augmentation de 8,6 % par rapport à 2017 (figure 1). C'est la sixième année de hausse consécutive, faisant de 2019 la meilleure année depuis le début des années 2000. Le niveau record des 25 000 immatriculations avait été atteint en 2005. Le nombre d'immatriculations dans l'île reste fortement orienté à la hausse depuis 2014, avec une croissance de 6 % en moyenne chaque année. En France métropolitaine, le nombre de véhicules neufs a également progressé en 2019 mais de manière moins prononcée (+ 1,6 %). Le parc de voitures particulières (définitions) à La Réunion a fortement augmenté en 2019. Il est estimé à 360 000 au 1er janvier 2019, soit 419 véhicules pour 1 000 habitants, se rapprochant du chiffre métropolitain (494).

Figure 1 – Evolution du nombre de voitures particulières neuves immatriculées à La Réunion depuis 2000 par puissance administrative



Sources : SDES-Deal, fichier central des automobiles (FCA) jusqu'en 2009, Répertoire statistique des véhicules routiers (RSVéRo) depuis 2010.

## Forte augmentation des cylindrées intermédiaires

En termes de puissance fiscale, les voitures de petite cylindrée (moins de 7 CV) dominent le marché de véhicules neufs et représentent 76 % des immatriculations totales, soit un peu moins de 21 000 unités. Cette hausse (+ 0,9 % sur un an) est la plus faible depuis 2014 (figure 1). Les immatriculations de cylindrées intermédiaires (7 à 11 CV) enregistrent la plus forte augmentation en 2019 de ces quinze dernières années (+ 19,6 %). Avec 5 860 véhicules, elles représentent 21 % de l'ensemble des nouvelles immatriculations. La part des voitures de grosses cylindrées (12 CV et plus) est en hausse (2,5 % en 2019 contre 1,8 % en 2018) grâce à une augmentation de 41,6 % des immatriculations neuves en 2019.

### L'impact du mouvement des Gilets Jaunes en 2018

Les mouvements sociaux de fin d'année 2018 ont été importants sur l'ensemble du territoire français. À La Réunion, les blocages routiers du mouvement des Gilets Jaunes ont stoppé l'activité économique pendant presque un mois. Tous les secteurs ont été touchés, notamment celui de la vente de véhicules neufs.

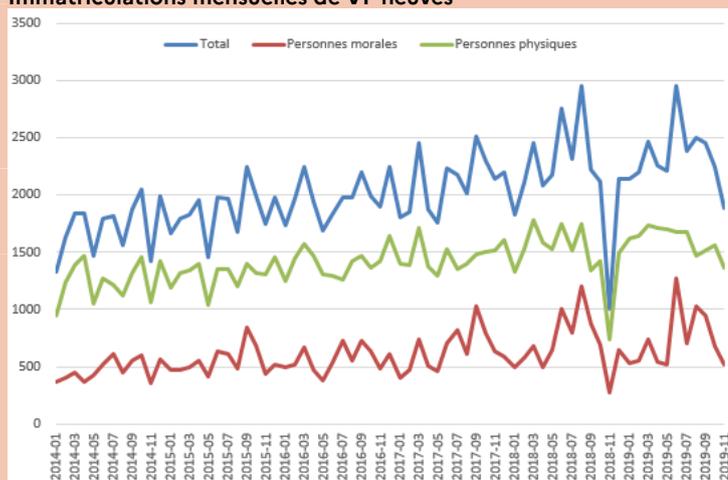
Le nombre d'immatriculations neuves de véhicules particuliers a atteint un minimum en novembre 2018 (environ 1000 immatriculations neuves), inégalé depuis plusieurs années. Cela représente moins de la moitié des immatriculations des mois précédents.

Ce sont essentiellement les personnes physiques qui ont arrêté l'achat de voitures neuves pendant cette période.

Durant les mois suivants, le nombre d'immatriculations neuves a retrouvé son niveau usuel mais aucun rattrapage n'est observé. Un impact sur l'année 2018 dans son ensemble peut être observé : il y a eu 26 158 d'immatriculations neuves en 2018 soit 3,3 % de plus qu'en 2017. Depuis 2014, c'est de loin la plus faible croissance observée, la moyenne des évolutions annuelles étant de 5,9 %.

Cette baisse de l'activité a été encore plus marquée pour les autres types de véhicules : les immatriculations neuves étaient en baisse de 2,6 entre 2017 et 2018 après 4 années consécutives de hausse.

Immatriculations mensuelles de VP neuves



Sources : SDES-Deal, RSVéro.

## Les motorisations essence sont maintenant majoritaires

En France métropolitaine, la part des voitures diesel dans les immatriculations neuves a dépassé celle des voitures essence au début des années 2000. Elle n'a cessé de progresser durant la décennie, atteignant 77 % en 2008, année de la mise en place du dispositif de bonus-malus écologique sur les véhicules neufs. Depuis, la part du diesel a diminué de manière constante jusqu'à fin 2019, où elle s'est stabilisée. L'essence est devenue plus présente que le diesel à partir du dernier trimestre 2017.

À La Réunion, les séries plus récentes illustrent une tendance similaire (figures 2 et 3) et une diminution de l'écart avec la métropole tant est si bien que la répartition des motorisations à l'achat est quasi équivalente depuis mi 2019. La part du diesel recule ainsi de 57,7 % en 2016 à 36,5 % en 2019. Le rebond du diesel en juin 2019 s'explique par un pic d'achat de voitures par des personnes morales, qui privilégient le diesel à l'essence, plus chère à la pompe.

Figure 2 – Nombre d'immatriculations de VP neuves à La Réunion par type de motorisation et catégorie juridique

		2017		2018		2019	
		nombre	%	nombre	%	nombre	%
	<b>Ensemble</b>	<b>25 322</b>	100,0	<b>26 158</b>	100,0	<b>28 102</b>	100,0
<b>Motorisation</b>	Gazole	12 530	49,5	11 012	42,1	10 267	36,5
	Essence	11 623	45,9	13 707	52,4	15 708	55,9
	Motorisations alternatives dont :	1 157	4,6	1 438	5,5	2 127	7,6
	Électricité	255	1,0	332	1,3	518	1,8
	Essence-Électricité (hybride rechargeable)	164	0,6	149	0,6	103	0,4
	Essence-Électricité (hybride non rechargeable)	732	2,9	954	3,6	1 153	4,1
	Gazole-Électricité (hybride rechargeable)	0	0,0	0	0,0	2	0,0
	Gazole-Électricité (hybride non rechargeable)	6	0,0	3	0,0	351	1,2
	non déterminé	12	0,0	1	0,0	0	0,0
	<b>Catégorie juridique</b>	Personne morale	7 771	30,7	8 411	32,2	8 855
Personne physique		17 551	69,3	17 747	67,8	19 247	68,5

Sources : SDES-Deal, RSVéro.

La part des motorisations alternatives, qui regroupent les voitures hybrides rechargeables ou non, et les voitures électriques, est en nette hausse depuis fin 2018 (5,5 % en 2018 et 7,6 % en 2019), à un niveau proche de la Métropole.

Par catégorie juridique, 68,5 % des voitures neuves sont achetées par des personnes physiques (particuliers ou entreprises individuelles).

## Hausse des émissions moyennes de CO<sub>2</sub> par véhicule

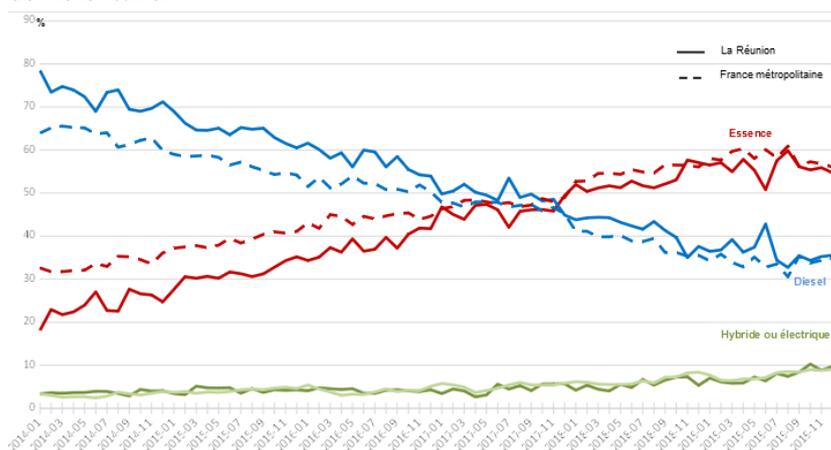
Les émissions conventionnelles de CO<sub>2</sub> sont les émissions de dioxyde de carbone mentionnées sur le certificat d'immatriculation du véhicule. En 2019 (respectivement 2018), ces émissions moyennes s'établissent à 110,8 g/km (respectivement 109,6 g/km) pour les voitures neuves à La Réunion (figure 5). Cela représente une hausse de 1,1 % deux années consécutives qui serait due à la part plus importante de moyennes et grosses cylindrées achetées ces deux dernières années.

En France métropolitaine, les émissions moyennes de CO<sub>2</sub> des voitures neuves sont plus élevées même si cet écart se réduit. Elles s'établissent à 111,4 g/km en 2019 après une baisse de 0,4 % par rapport à 2018.

## Les immatriculations d'autres véhicules routiers progressent en 2019, notamment avec une forte hausse des cyclomoteurs

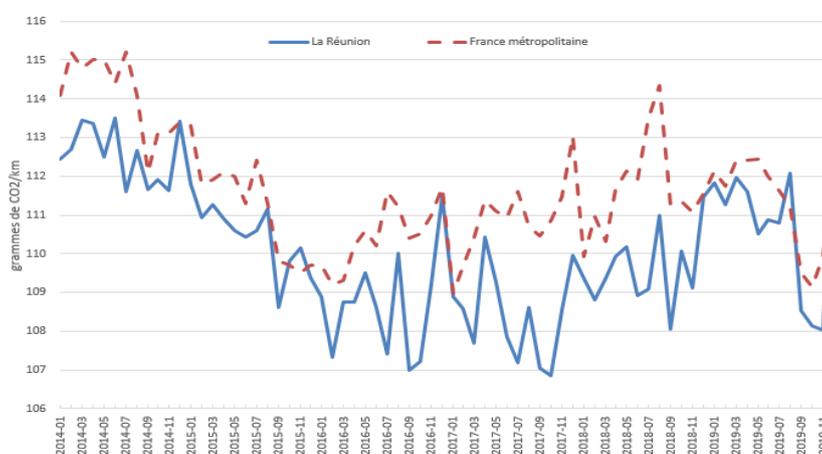
En dehors des voitures particulières, les immatriculations de véhicules neufs peuvent être regroupées en trois catégories : les véhicules de transport de personnes, les véhicules de transports de marchandises et les véhicules spéciaux (figure 7). Dans l'ensemble, les immatriculations sont en hausse en 2019 (9,2 %) après une légère baisse en 2018. Dans le transport à la personne, les immatriculations de cyclomoteurs neufs ont doublé, pour atteindre 1 500 ventes en 2019. Ceci est sans doute dû à la forte baisse en 2018 après plusieurs années d'augmentation constante. Dans le transport de marchandises ou les véhicules spéciaux, après plusieurs années stables, les immatriculations de tracteur routier chutent en 2019.

Figure 3 – Répartition des immatriculations mensuelles de VP neuves par type de motorisation



Sources : SDES-Deal, RSVéro.

Figure 4 – Émissions moyennes de CO<sub>2</sub> des voitures neuves (mensuel)



Sources : SDES-Deal, RSVéro.

Figure 5 – Évolution du nombre d'immatriculations de véhicules routiers neufs à La Réunion (hors voitures particulières)

	2016	2017	2018	2019	Évolution 2019/2018 (%)	Évolution 2018/2017 (%)
<b>La Réunion</b>	<b>10 117</b>	<b>10 928</b>	<b>10 645</b>	<b>11 623</b>	<b>9,2</b>	<b>-2,6</b>
Cyclomoteur	1 848	2 589	766	1 526	99,2	-70,4
Motocycle	1 901	1 721	1 704	2 115	24,1	-1,0
Voiturette	51	46	38	41	7,9	-17,4
Remorque légère	89	108	82	114	39,0	-24,1
VASP léger	1 068	1 058	1 105	1 103	-0,2	4,4
Autobus et autocar	148	121	77	103	33,8	-36,4
Camionnette	4 312	4 656	5 060	4 747	-6,2	8,7
Camion	181	177	172	199	15,7	-2,8
Tracteur routier	74	78	77	38	-50,6	-1,3
Semi-remorque	100	78	82	58	-29,3	5,1
Remorque lourde	12	5	5	4	-20,0	0,0
VASP lourd	64	26	25	43	72,0	-3,8
Tracteur agricole	183	188	154	181	17,5	-18,1
Autre engin agricole	86	77	81	87	7,4	5,2

Sources : SDES-Deal, RSVéro.

### Définitions

Un **camion** est un véhicule conçu exclusivement ou principalement pour le transport de marchandises, et dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 3,5 tonnes.

Une **camionnette** (ou véhicule utilitaire léger) est un véhicule conçu exclusivement ou principalement pour le transport de marchandises, et dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est inférieur ou égal à 3,5 tonnes.

Un **cyclomoteur** est un véhicule à moteur, muni de deux ou trois roues, de cylindrée inférieure à 50 cm<sup>3</sup>, et dont la vitesse ne peut excéder 45 km/h (mobylette, scooter,...).

Les **motocycles** regroupent les tricycles et quadricycles à moteur (autres que voitures), et les motocyclettes.

Un **tracteur routier** est un véhicule routier à moteur conçu exclusivement ou principalement pour le remorquage d'autres véhicules routiers non automobiles (semi remorques).

Un **véhicule automoteur spécialisé (VASP)** est un véhicule routier à moteur destiné à des usages autres que le transport (ambulances, véhicules de pompiers, fourgon funéraire, engins de travaux publics, bennes à ordures ménagères, dépanneuse ...). Les VASP légers (de moins de 3,5 tonnes) sont essentiellement constitués de camping-cars et d'utilitaires. La forte augmentation des immatriculations des VASP légers s'explique par une modification de la réglementation : depuis juillet 2015, les véhicules utilitaires légers issus de la transformation de voitures sont immatriculés en VASP et non plus en camionnettes.

Une **voiture particulière (VP)** est un véhicule routier automobile, autre qu'un deux-roues à moteur ou une voiturette, destiné au transport de voyageurs et conçu pour un nombre de places assises égal au maximum à neuf (y compris celle du conducteur).

Une **voiturette** est un cyclomoteur carrossé à plus de deux roues dont la cylindrée est inférieure à 50 cm<sup>3</sup>, ou dont la puissance n'excède pas 4 kW.

### Sources

Le **répertoire statistique des véhicules routiers (RSVéRo)** est un dispositif du service de la donnée et des études statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique et solidaire. Il recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris) à partir des informations provenant du système d'immatriculation des véhicules (SIV) et transmises par le ministère de l'Intérieur (agence nationale des titres sécurisés). Il a remplacé le fichier central des automobiles (FCA) à partir de 2010.

### Pour en savoir plus

Immatriculations de véhicules routiers sur le site internet du service de la donnée et des études statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique et solidaire : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/parc-et-immatriculations-des-vehicules-routiers>.

Cette publication est disponible, avec les séries téléchargeables associées, sur le site internet de la DEAL Réunion, rubrique Chiffres & Statistiques : <http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/chiffres-statistiques-r148.html>.

**Directeur de la publication** : Philippe Grammont

**Réalisation** : DEAL Réunion/Service Connaissance, Évaluation, Transition Écologique /Cellule Évaluation et Statistiques  
Tél : 0262 40 26 47 - Mél : deal-reunion@developpement-durable.gouv.fr

**Rédaction** : Caroline Coudrin

Vous pouvez télécharger cette publication sur notre site : [www.reunion.developpement-durable.gouv.fr](http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr)

© Deal 2020